

FICHE TECHNIQUE SALLE DU ROI

PLATEAU

Ouverture de mur à mur : 5,00 m

Profondeur devant de scène : 2,00m

Ouverture au cadre de scène : 7,00m

Hauteur grill : 5,40m

Profondeur de scène : 7,00m

Stockage décor : arrière scène 30 m2 hauteur 2,50m porte accès: 1,10m/2,50m

Chaque compagnie dispose de + ou - 4 m2 de stockage

Accès loge derrière fond de scène

Plateau : lino couleur sable

Grill : fixe Pont carré 300 + porteuses

Pont de face : pont carré 300 à 4,50 du bord de scène Ht: 5,40

Accès décor : 1,10/2,50

Elévateur de personnel : tour échafaudage + échelle

SALLE

Jauge maximale : 132 personnes places assises en gradin

Pas de climatisation

Régie : en haut des gradins

Eclairage salle : gradué

LOGES

1 loge commune en arrière scène

LUMIERE

Jeu d'orgue : Jester 088

Gradateurs: 36 gradateurs 1kw Starway Tutello 8 en salle; 24 coulisse cour.

Projecteurs: 6 PC 1Kw commun sur pont de face
2PC 1Kw commun en contre

TAPISSERIE

Pas de Pendrillons.

Fond de scène ouverture central couleur noir.

SON

Mixage : Berinhger 4in/ out

Diffusion salle : yamaha MS 400 accrochées cour; jardin.

MATERIEL A FOURNIR

Les compagnies doivent fournir leur câblages électrique et leurs projecteurs.
(multi-paires; rallonges, doublettes)

Longueur de câbles: en fonction de votre implantation, cf plan de la salle

RECOMANDATIONS

Toutes les multi-paires rallonges électriques doivent être équipées de fiches mâles et femelles
(2 pôles + 1 terre).

La terre doit être obligatoirement câblée.

Tous les projecteurs ne doivent pas dépasser la puissance de 1000w.

Tous les projecteurs doivent être vérifiés avant leur installation.
(douille, câblage de terre à la carcasse du projecteur, bon état du câble, fiche mâle contrôlée)

Tous les projecteurs doivent avoir une élingue de sécurité.

Tous les portes filtre seront en carton.

Les multi-paires et les prolongateurs électriques seront vérifiés par la compagnie le jour du montage.

REGLEMENT DU THEATRE

Généralité:

Les compagnies doivent fournir impérativement deux mois avant leur montage au directeur technique du théâtre :

- Une fiche technique complète du spectacle.
- Un plan lumière du spectacle,(adapté à la salle du Roi René).
- Un plan d'installation du décor (accroches scénographiques adaptés à la salle du Roi René)
- Une liste du décor (volume du décor).
- Les procès verbaux de classement de réaction au feu des matériaux.

Les plans détaillés de chaque salles sont mis a disposition au format PDF.

Le nombre de projecteurs est limité par compagnie : 15 projecteurs

Espace de stockage par compagnie : 4m²

Une face chaude ou une face froide sont mise à disposition des compagnies.

Impératif :

Toutes les compagnies doivent avoir un responsable technique (professionnel) pour la préparation, le montage, l'exploitation et le démontage de leur spectacle.

Il sera en relation avec le directeur technique du théâtre.

Le montage du spectacle (décor, son, lumière) pour chaque poste doit être réalisé, par des régisseurs de la compagnie.

Les artistes peuvent contribué au montage tout en étant encadrés par le régisseur de la compagnie.

Il est impératif que ces régisseurs restent jusqu'à la première représentation.

L'exploitation du spectacle (décor, son, lumière) doit être réalisé par des régisseurs de la compagnie. En aucun cas par du personnel non qualifié, en cas de problème, ils doivent être capable d'intervenir avec le régisseur de salle.

Il sera demandé aux compagnie, une photocopie de déclaration unique d'embauche pour chaque régisseur.

L'équipe technique du Roi René n'est pas responsable de l'exploitation des spectacles. Elles est présente pour veiller au bon déroulement des représentations et des changements plateau.

Si vous n'avez pas de personnel technique pour le montage et l'exploitation de votre spectacle, nous pouvons vous mettre en relation avec des régisseurs.

le démontage de votre spectacle se fera le lendemain de la dernière représentation avec toutes les compagnies.

Plan d'implantation commun

